

AFNOR CERTIFICATION

# VOTRE GUIDE ECO-RESPONSABLE

Engagé dans une démarche de développement durable et conscient de l'empreinte de ses activités sur l'environnement, le Palais des Congrès Antipolis a adapté son système de management aux enjeux environnementaux et sociétaux selon les exigences de la norme ISO 20121.

Nous vous invitons à adopter quelques gestes simples qui, additionnés à ceux d'autres organisateurs, ont un réel impact sur l'écosystème de notre planète!

### DIMINUER LA QUANTITÉ DE MATÉRIAUX UTILISÉS

- Privilégiez la communication digitale à l'impression papier.
- **Privilégiez les matières recyclables** ou prévoir la réutilisation des stands, meubles, éléments de décoration, bâche, badges, sacoches et autres accessoires...
- Limitez la quantité de moquette et de décoration utilisées au juste nécessaire.

## DIMINUER LA QUANTITÉ DES DÉCHETS PRODUITS

- Ajustez au mieux les quantités commandées auprès des traiteurs pour éviter le gaspillage.
- Encouragez vos participants à apporter une gourde pour profiter des fontaines à eau disponibles sur nos espaces de réception (la distribution de bouteilles d'eau en plastiques est proscrite).
- Privilégiez la vaisselle en porcelaine à la vaisselle jetable sur les prestations de cocktail et pauses café. Et communiquez sur le nombre de gobelets non jetés dans la nature.
- Promouvoir les gestes de tri auprès du public au cours de l'événement.
- Limitez la quantité de matériel apporté sur site au strict nécessaire lors des expositions (emballage, cartons, palettes...).

#### PRIVILÉGIER L'UTILISATION DES TRANSPORTS DOUX

- Communiquez sur l'accès à la Gare TGV d'Antibes en 10 mn via la gare TER de Juan-les-Pins située à 500m du palais des congrès (1 arrêt en 2 mn).
- Incitez vos congressistes à covoiturer pour voyager jusqu'au palais.
- Communiquez sur l'accès direct au Palais des Congrès depuis l'aéroport
  Nice Côte d'Azur par le Tramway et le TER (40 mn porte à porte).

#### Merci à vous!

Plus d'info sur notre démarche RSE sur **www.antipolis-events.com** 



